

## 1. Dates de rentrée

4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	LUNDI 2 SEPTEMBRE - 08H25
Seconde Pro SAPAT	LUNDI 2 SEPTEMBRE - 08H25
CAPa SAPVER 1 <sup>ère</sup> année	LUNDI 2 SEPTEMBRE - 08H25
CAPa SAPVER 2 <sup>ème</sup> année	MARDI 3 SEPTEMBRE - 08H25
1 <sup>ère</sup> Bac Pro SAPAT	MARDI 3 SEPTEMBRE - 08H25
Term Bac Pro SAPAT	MARDI 3 SEPTEMBRE - 08H25

## 2. Fournitures - Médicaments

- ✓ La liste des fournitures se trouve en pièce jointe du dossier de rentrée.
- ✓ Le jour de la rentrée, apporter simplement une trousse garnie, des feuilles de classeur et un agenda.
- ✓ L'établissement n'étant pas habilité à délivrer des médicaments, **tous les élèves devront avoir sur eux les médicaments nécessaires, accompagnés de l'ordonnance correspondante**. Les traitements, seront remis à la vie scolaire ou au responsable d'internat pour les administrer aux élèves.

## 3. Informations pour les Internes

Afin que l'accueil des internes se déroule dans les meilleures conditions, nous vous invitons à respecter les horaires d'accueil suivants :

- ✓ **Attribution et installation des chambres** : **vendredi 30 août 2024 de 13h30 à 16h30** pour **tous les élèves internes** (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, CAPa 1, CAPa 2, 2<sup>nd</sup>e Pro, 1<sup>ère</sup> Pro, Term Pro).
- ✓ Pour les élèves internes faisant leur rentrée scolaire le mardi 3 janvier, merci de nous confirmer votre présence à l'internat au **plus tard le jeudi 31 août 2023** afin de réserver le repas du lundi soir, à l'adresse suivante : [internat@cleusmeur.net](mailto:internat@cleusmeur.net)

Merci de vous référer au règlement intérieur de l'internat pour le trousseau à fournir. Tout le matériel et les vêtements sont à marquer aux nom et prénom de l'élève.

## 4. Informations générales

- ✓ Tout changement de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) doit être signalé à la vie scolaire (**fournir un justificatif**).
- ✓ Pour signaler toute absence, **joindre directement par téléphone le bureau de la Vie Scolaire**.
- ✓ Les rencontres avec le Chef d'Etablissement ou le Directeur Adjoint se font exclusivement sur rendez-vous.

**Numéros de téléphone à retenir :**

<b>Administration :</b>	02-98-21-23-24
<b>Comptabilité :</b>	02-98-21-23-27
<b>Vie scolaire :</b>	02-98-21-23-30 et 07-78-41-29-93
<b>Internat :</b>	06-80-30-62-34



## 5. Période des stages

Classe	Semaines	Dates
4 <sup>ème</sup>	51	Du 16 au 20 décembre 2024
	09-10	Du 24 février au 07 mars 2025 (Stage ou séjour en Pologne)
	25	Du 16 au 20 juin 2025
3 <sup>ème</sup>	51	Du 16 au 20 décembre 2024
	5	Du 27 au 31 janvier 2025
	9-10	Du 24 février au 07 mars 2025
	14	Du 31 mars au 04 avril 2025
CAPa SAPVER 1 <sup>ère</sup> année	20	Du 12 au 16 mai 2025
	50-51	Du 09 au 22 décembre 2024
	08-09	Du 17 février au 02 mars 2025
CAPa SAPVER 2 <sup>ème</sup> année	26-27	Du 23 juin au 06 juillet 2025
	41-42	Du 07 au 20 octobre 2024
	50-51	Du 09 au 22 décembre 2024
2 <sup>nde</sup> Pro SAPAT	09-10	Du 24 février au 09 mars 2025
	5-6-7	Du 27 janvier au 16 février 2025
1 <sup>ère</sup> Bac pro SAPAT	25-26-27	Du 16 juin au 6 juillet 2025
	44-45	Du 28 octobre au 10 novembre 2024
	08-09-10	Du 17 février au 09 mars 2025
Term Bac Pro SAPAT	24-25-26-27	Du 09 juin au 06 juillet 2025
	45-46-47	Du 04 au 24 novembre 2024
	5-6-7	Du 27 janvier au 16 février 2025

## 6. Horaires

- ✓ **COLLEGE** de 8h25 à 12h20 et de 13h20 à 16h20. **Pas de cours le MERCREDI APRES-MIDI,**
- ✓ **LYCEE** de 8h25 à 12h20 et de 13h20 à 16h20. **Pas de cours le MERCREDI APRES-MIDI pour les CAPa SAPVER 1<sup>ère</sup> et CAPa SAPVER 2<sup>ème</sup> année.**

Toute modification de l'emploi du temps sera visible sur « Ecole Directe » (code identifiant transmis à la rentrée).

## 7. Calendrier vacances scolaires

- ✓ Vacances de la Toussaint : du **vendredi 18 octobre** après les cours au **lundi 4 novembre 2024** au matin.
- ✓ Vacances de Noël : du **vendredi 20 décembre** après les cours au **lundi 6 janvier 2025** au matin.
- ✓ Vacances d'Hiver : du **vendredi 07 février** après les cours au **lundi 24 février 2025** au matin.
- ✓ Vacances de Printemps : du **vendredi 04 avril** après les cours au **mardi 22 avril 2025** au matin.
- ✓ Vacances d'Été : le **vendredi 06 juillet 2025** ou autres dates selon les examens (3<sup>ème</sup>, CAPa 2<sup>ème</sup> année, Term Bac Pro).

## 8. Inscriptions UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre)

Les collégiens et lycéens de l'établissement seront cette année **licenciés à l'UGSEL**. Ils auront la possibilité de participer aux **compétitions sportives scolaires sous la responsabilité des enseignants d'EPS**. Ces compétitions se dérouleront plus généralement le mercredi après-midi. La liste des activités proposées ainsi que le calendrier annuel seront précisés courant septembre.

Cette démarche doit permettre aux élèves intéressés de **découvrir ou d'aborder d'une autre manière des activités sportives** en tout genre.

La réunion Parents-Professeurs de la rentrée nous donnera l'occasion de vous informer davantage sur leur intégration à la scolarité.